

**GENDRON, ROBIN S., *TOWARDS A FRANCOPHONE
COMMUNITY, CANADA'S RELATIONS WITH FRANCE AND
FRENCH AFRICA (1945-1968)*, MONTRÉAL/KINGSTON
McGILL/QUEEN'S UNIVERSITY PRESS, 2006**

*Par Patrick Dramé**

Il était commun dans le Québec de la Révolution tranquille de reprocher au gouvernement fédéral du Canada de négliger les États de l'Afrique francophone dans sa politique étrangère. Dans les milieux nationalistes québécois, on avait même justifié les efforts du Québec de mener sa propre politique étrangère par le peu d'intérêt que l'État fédéral accordait à l'Afrique francophone. Cette thèse a depuis été adoptée par les spécialistes des relations internationales du Canada¹. Dans un premier temps (1940-1960), Ottawa ne s'intéressa qu'aux effets et aux implications de la décolonisation sur le Canada, sur la France, sur les pays de l'*Organisation du Traité de l'Atlantique Nord* (OTAN) et sur la communauté internationale²; l'intérêt réel à nouer des relations avec les pays de l'Afrique francophone survint dans les années soixante³, et cet engouement fut la résultante de pressions aussi bien internes qu'internationales.

Dans son ouvrage, Robin Gendron, professeur adjoint au Département d'histoire de l'Université de Dalhousie et auteur de nombreux articles sur l'histoire des relations internationales du Canada avec les ex-colonies françaises d'Afrique, réfute catégoriquement l'idée selon laquelle la recherche d'une identité internationale par le Québec de la Révolution tranquille résulterait essentiellement de l'attitude peu empressée du Canada à nouer des relations solides avec les États africains nouvellement indépendants⁴. Ce travail est sous-tendu par des recherches approfondies qui ont permis à l'auteur de disposer de documents d'archives de première importance. En effet, il exploite dans son ouvrage les fonds privés André Patry, Jean Lesage, Jules Léger, Diefenbaker ainsi que le journal de l'ancien premier ministre William Lyon Mackenzie King, personnalités-clefs des relations internationales du Canada - Québec. Pour saisir les aspects diplomatiques, économiques et militaires des relations du Canada avec la France et l'Afrique francophone, Robin Gendron a également consulté les fonds des départements canadiens de la Défense nationale, des Affaires extérieures et du commerce et il a

* Professeur adjoint aux Départements d'histoire de l'Université Bishop et de l'Université de Sherbrooke. Titulaire de la Chaire de recherche Lucienne-Cnokaert. Docteur en histoire moderne et contemporaine (Paris IV-Sorbonne).

¹ Dans son étude historiographique, l'auteur ne précise pas qui sont lesdits spécialistes des relations internationales du Canada. Aucun ouvrage ou étude émanant de ces spécialistes n'est précisément cité dans les notes. Robin Gendron, *Towards a Francophone Community, Canada's Relations with France and French Africa (1945-1968)*, Montréal/Kingston, McGill/Queen's University Press, 2006 aux pp. 5 et 6.

² *Ibid.* à la p. 5.

³ *Ibid.*

⁴ *Ibid.* à la p. 4.

exploité la série *Amérique* des archives du ministère français des Affaires étrangères. L'ouvrage est centré autour de sept chapitres et contient une bibliographie formée de documents d'archives et de sources secondaires, mais aussi d'un index nominatif et thématique fort utile. L'objectif directeur de l'auteur est de démontrer que, loin de se désintéresser des affaires africaines, le gouvernement canadien y porta plutôt une attention particulière. L'auteur soutient que le lent développement des relations du Canada avec les États de l'Afrique française s'explique plutôt par son appartenance à l'OTAN, par le contexte de guerre froide, et par son besoin de sauvegarder ses relations avec la France. Le regain d'intérêt constaté au début des années soixante résulte donc des contrecoups de la Révolution tranquille qui amène le Québec, soutenu par la France, à revendiquer sa propre identité⁵.

Dans le premier chapitre intitulé « *A Brave New World* », qui couvre la période 1942-1954, l'auteur montre que si les gouvernements canadiens de Mackenzie King et de Louis St-Laurent ont affirmé leur désir de promouvoir le principe d'autodétermination des peuples colonisés, la nécessité de contenir le communisme, d'une part, et de maintenir une forte alliance avec ses alliés européens de l'OTAN, de l'autre, réfréna leur politique de soutien à l'Afrique francophone⁶. Le second chapitre, qui porte sur les relations du Canada avec l'Afrique du Nord française durant la période 1954-1958, illustre très nettement la position initiale du Canada. En effet, dans ce contexte de crise marqué par la flambée nationaliste et indépendantiste, la politique canadienne fut davantage guidée par la nécessité d'éviter tout antagonisme avec la France et de préserver l'influence de celle-ci en Afrique du Nord, dans l'objectif d'y sauvegarder les intérêts de l'Occident⁷. La sympathie initiale du Canada par rapport aux aspirations d'émancipation algérienne fut donc très vite « tempérée par le fait que l'issue des questions de l'Afrique du Nord française pourrait avoir des conséquences directes sur l'Europe et la sécurité dans l'Atlantique nord »⁸.

Dans la troisième partie de son ouvrage, Robin Gendron analyse l'évolution de la décolonisation au Maghreb, marquée d'un côté par l'avènement du Maroc et de la Tunisie comme nouveaux partenaires, et de l'autre, par les contrecoups de la guerre d'Algérie sur les relations de la France avec ses partenaires de l'OTAN et sur celles du Canada avec le Maghreb. Ainsi, le gouvernement canadien, qui n'avait pourtant pas d'intérêts directs au Maroc et en Tunisie indépendants, chercha à y faire maintenir une influence occidentale au détriment de la Ligue arabe et du bloc communiste⁹, d'où son soutien officiel et inconditionnel à la France dans sa gestion chaotique des décolonisations nord-africaines¹⁰. Quant à l'Afrique noire française, le chapitre 4 de l'étude démontre que, jusqu'à la chute du gouvernement Diefenbaker, le Canada ne

⁵ Le Québec revendiquait en effet son particularisme culturel, mais aussi son ambition de mener une politique étrangère autonome, en particulier vis-à-vis des États africains francophones. Aussi, Ottawa agit en conséquence pour contrer les velléités de sa province.

⁶ *Ibid.* aux pp. 28-29.

⁷ *Ibid.* à la p. 35.

⁸ *Ibid.* à la p. 29.

⁹ *Ibid.* à la p. 54.

¹⁰ *Ibid.* aux pp. 53-61.

lui accorda que très peu d'attention. L'auteur explique cela par le peu d'intérêt existant, mais aussi par l'idée selon laquelle - dans le contexte de guerre froide - la France, ex-puissance coloniale, « y défendrait mieux les intérêts de l'Occident que le Canada »¹¹. Ces facteurs expliquent donc qu'entre 1960 et 1963, le processus de développement des relations diplomatiques et économiques fut lent et embryonnaire¹².

Le chapitre 5 montre toutefois que le Canada, suite au retour du Parti libéral au pouvoir sous la houlette du premier ministre Lester Pearson et de son sous-secrétaire aux Affaires extérieures, Paul Martin, manifesta un profond intérêt pour l'Afrique francophone. Le programme d'aide et d'assistance en matière alimentaire, éducative et universitaire, mis sur pied à cet effet, fut motivé par une ferme volonté de répondre aux pressions des Canadiens français, et spécialement à celle des Québécois. Autrement dit, l'intérêt accordé aux États africains par le gouvernement fédéral du Canada était une façon de battre en brèche les velléités (revendications) du Québec de la Révolution tranquille, et d'ainsi « démontrer aux Canadiens français que leur gouvernement reflétait bien le bilinguisme et le biculturalisme dans sa politique étrangère »¹³. En outre, ce chapitre met en exergue les difficultés rencontrées par le déploiement du programme d'aide canadienne à l'Afrique, en raison de l'impossibilité d'une coopération avec la France au sein de ses ex-colonies¹⁴.

Le chapitre 6 de l'ouvrage, intitulé « *Jostling Over French Africa* », propose une analyse approfondie de la thématique des enjeux de la querelle Canada - Québec à propos de leurs prérogatives respectives en matière de politique étrangère. Robin Gendron y montre comment, sur fond de Révolution tranquille, les nationalistes québécois, qui qualifiaient alors le lent développement des relations du Canada avec l'Afrique francophone de « négligence », en sont venus à penser que

[...] le gouvernement du Canada était à la fois incapable et réticent à l'idée de promouvoir la modernisation de la société canadienne-française [et] [qu'] [e]n même temps, il empêchait le gouvernement québécois de mener sa propre politique en lui déniait tout le pouvoir dont il avait besoin à cet effet.¹⁵

Par conséquent, le gouvernement québécois pensait devoir détenir un rôle spécial et avait donc besoin de pouvoirs spéciaux afin de protéger la langue et la culture des Canadiens français et assumer un contrôle direct du programme canadien d'assistance en matière d'éducation pour l'Afrique française. Or, désireux de sauvegarder sa prééminence, le gouvernement fédéral n'entendait pas laisser le Québec représenter seul les Canadiens français dans les affaires étrangères¹⁶. En définitive, la querelle politique et constitutionnelle qui opposa le Canada et le Québec

¹¹ *Ibid.* aux pp. 80-81.

¹² *Ibid.* à la p. 80.

¹³ *Ibid.* à la p. 90.

¹⁴ *Ibid.* aux pp. 88-89.

¹⁵ *Ibid.* à la p. 101.

¹⁶ *Ibid.* à la p. 114.

entre 1963 et 1966 n'affecta cependant pas le programme d'assistance aux États africains francophones.

Dans le dernier chapitre de son livre, Robin Gendron illustre clairement de quelle façon l'idée de la création d'une communauté francophone – qui voit le jour à partir de 1967-1968 – ouvrit une nouvelle étape du conflit constitutionnel Canada - Québec. En effet, l'enjeu de la participation à la future institution francophone devenait vital aussi bien pour le gouvernement provincial québécois de Johnson que pour le gouvernement fédéral, dirigé par Pearson. Déterminé à affirmer son identité internationale, le Québec comptait sur la France et De Gaulle pour y assurer ses intérêts. Pour sa part, percevant le danger que constituaient les aspirations de sa province, le gouvernement fédéral entama un puissant lobbying au sein des États francophones d'Afrique pour les convaincre qu'il était le seul habilité à représenter les Canadiens dans les organisations internationales¹⁷. Ce chapitre explique également que le processus d'invitation du Québec à la conférence des ministres francophones de l'Éducation à Libreville en 1968, au détriment du gouvernement canadien, fut la résultante d'une initiative française¹⁸. L'augmentation de l'aide financière canadienne aux États de l'Afrique francophone (environ 23 millions de dollars) qui survint au lendemain de Libreville s'inscrivit-elle ainsi dans la volonté d'Ottawa de prévenir tout soutien à la stratégie autonomiste du Québec en matière de politique étrangère.

En définitive, cette étude de Robin Gendron apporte un éclairage original à l'histoire des relations du Canada avec la France, le Québec et les États africains francophones. En effet, la problématique adoptée rend tout autant compte de la complexité des enjeux que des motivations des différents protagonistes.

¹⁷ *Ibid.* aux pp. 123-124.

¹⁸ *Ibid.* aux pp. 133-134.